

ADDENDA NO. 1
Questions et Réponses

Le 17 mars 2017

À: Tous les soumissionnaires

Sujet: Services de prélèvement d'échantillons. DDP # G0607

Par les présentes les soumissionnaires sont informés des questions suivantes.

Question 1.

Sur le TPSGC, j'ai trouvé ce document :

- https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2017/03/09/91149dea72330e51f22bbfb6bdb8fbda/g0607_fr_rfso.pdf

Cependant, selon ce que j'ai pu en lire, je crois que ce contrat se veut une entente pour la collecte et l'analyse des échantillons et non concernant le matériel pour effectuer ces opération... est-ce que cela est exact?

Réponse 1.

Vous avez raison. L'ACIA ne cherche pas des matériaux ou des produits nécessaires pour effectuer la collecte d'échantillons mais plutôt des services pour prélever des échantillons de produits alimentaires dans des commerces de détail en appui aux programmes de surveillance alimentaire de l'ACIA. Les échantillons prélevés seront analysés par l'ACIA à l'égard de divers risques afin de déterminer les risques relatifs à la salubrité des aliments pour la population canadienne et de cerner les secteurs qui pourraient poser des problèmes liés à la salubrité des aliments.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DDP DEMEURENT PLEINEMENT EN VIGEUR.

Aimée Legault

Agente d'approvisionnement

59 Chemin Camelot, Ottawa ON, K1A 0Y9

Téléphone: 613-773-7672

Courriel: aimee.legault@inspection.gc.ca